

MONDOUBLEAU



N°82
Janvier 2025

Magazine d'informations



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Action communale

L'Egrenne – TLC p.4

Travaux – Projet participatif p.6

Personnel communal p.7

Marchés – AMAP de la Grenne p.8

CDPA41 – Dimanche de Caractère p.9

Colis de Noël p.9

Cadre de vie

Patrimoine : église – viaduc p.10

Forteresse p.12

Promenons-nous dans le mail p.12

Un verger de poiriers – cimetière p.13

L'eau – Biodiversité p.14

Nouveaux itinéraires de randonnée p.15

Vie associative

Liste des associations p.16

Zoom sur le tennis de table p.18

APE Grenne d'Api – ASSMC p.18

Communauté de Communes

Médiathèque p.19

France Services p.20

Transports p.23

Brigade mobile p.24

Espace de Vie Sociale p.25

Syvalorm p.25

Festivités

Rétrospective du 2^{ème} semestre p.26

Santé / Social

Don du sang / Dépistage cancer p.28

Infos pratiques

ADMR p.29

Téléassistance p.30

Numéros précieux p.31

Déchetterie - Objets encombrants p.31

Urbanisme p.31

Recensement militaire p.31

Conseil Municipal

Procès-verbaux p.32

Droit d'expression p.34

Etat civil

Naissance – Mariage – Décès p.35

Mairie

Jours et horaires d'ouverture

Lundi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Mardi : 8 h 30 - 12 h 15 / fermée au public

Mercredi : 8 h 30 - 12 h / fermée

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 15 / 14 h - 17 h

CONTACT

☎ : 02 54 80 90 73

Courriel : mairie@mairiedemondoubleau.fr

Retrouvez toutes les informations sur le site :

mairie-mondoubleau.com



<https://www.facebook.com/mairiemondoubleau/>



IntraMuros

Directeur de la publication : Jean-Claude Thuillier, Maire

de Mondoubleau / Rédaction : Jean-Claude Thuillier,

Fanny Mazeaud, Odile Capitaine, Isabelle Brette.

Impression : Imprimerie Gravé – Vibraye (72) /

Tirage en 1050 exemplaires.

Pour contacter la rédaction : 02 54 80 78 18,

Mairie – 1 place du Marché - 41170 Mondoubleau

isabelle@mairiedemondoubleau.fr

Couverture 1 : Pont rue Creuse © JJ BIET

Couverture 4 : manifestations du 1^{er} semestre 2025



Chères Mondoublotières, chers Mondoubloitiers,

Vous êtes tous cordialement invités le 10 janvier 2025 à 19h sous la Halle de la mairie, à partager ce moment de rencontre que sont les traditionnels vœux du Maire. D'ores et déjà, au nom de la municipalité, je vous souhaite à vous et vos proches de très belles fêtes de fin d'année, et le meilleur pour celle qui arrive.

Pour Mondoubleau, 2025 verra le démarrage de plusieurs chantiers importants, qui permettront de sauvegarder le patrimoine de la commune et de construire l'avenir pour les générations futures.

D'importants travaux vont démarrer sur l'église, pour restaurer entièrement la charpente, car des désordres majeurs menacent l'édifice. Ce grand chantier est l'occasion de rassembler tous les habitants, croyants ou non, autour d'un même objectif, celui de sauver ce bâtiment patrimonial. Dès maintenant, vous pouvez contribuer, à hauteur de vos moyens, grâce à la collecte lancée avec la Fondation du Patrimoine.

Place Saint-Denis, l'ancienne supérette va reprendre vie et devenir un lieu de rencontres, d'échanges et de formations grâce à la mise en place de L'Egrenne. Vous pourrez suivre les travaux au plus près grâce à des visites du chantier ou des ateliers participatifs, qui mettront en valeur tous les savoir-faire de nos artisans.

Enfin, nous prendrons soin, dès le mois de janvier, de notre vénérable forteresse, grâce à l'entretien des abords du donjon. Les élagages seront faits dans le souci de préserver la biodiversité, en conservant certaines trognes choisies avec soin et en installant des nichoirs.

Nous tenons à nouveau à remercier les agents des services techniques et administratifs, pour leur travail quotidien pour la commune ainsi que tous les élus impliqués dans la réalisation des projets, pour le bien-être des habitants.

Nous espérons que ces projets contribueront aussi à l'homologation de Mondoubleau comme Petite Cité de Caractère en octobre prochain, à l'attractivité de notre commune et à la dynamique touristique de la Communauté de Communes des Collines du Perche.

Bonne année 2025 à tous,

Jean-Claude Thuillier, Maire

Action communale

Le Tiers-Lieu de compétences

L'Egrenne officiellement lancé

Vendredi 28 novembre, L'Egrenne, Tiers-Lieu de Compétences, a été officiellement lancé en présence de Vincent LE DUFF, M. le Sous-Préfet de Vendôme, de M. Jean-Patrick GILLE, vice-Président du Conseil Régional et de Mme Karine GLOANEC-MAURIN, conseillère régionale et Présidente de la communauté de communes des Collines du Perche.



Pour rappel, 14 structures, aux côtés de la commune, ont répondu en 2023 à l'appel à projet de la Région Centre Val de Loire pour la création d'un Tiers-Lieu de Compétences, lieu d'échange autour des savoir-faire et des compétences, qui permettra de mettre en lien les besoins en formation et les formateurs. L'Etat a apporté son soutien au projet (achat du bâtiment, travaux, structuration juridique, actions culturelles et artistiques pour construire le lien entre L'Egrenne et les habitants).

CONSTRUIRE LE LIEN ENTRE VOUS ET L'EGRENNE

La programmation des actions culturelles et artistiques, financée par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a été confiée à l'association tourangelle L'Intention Publique, spécialisée dans l'accompagnement des collectivités. Certains d'entre vous ont pu échanger avec Mathieu Louis, responsable de l'association, lors de la Foire Saint-Denis sur le stand de L'Egrenne, pour parler de vos compétences.

Cette association est également à l'origine des panneaux explicatifs affichés sur les vitres de la Mairie et sur l'ancien Proxi. De même, un atelier participatif animé par Mildek, graphiste, a donné naissance au logo de L'Egrenne, dévoilé ce 28 novembre. D'autres ateliers et visites de chantiers avec les artisans et artistes du territoire seront mis en place en 2025 pour poursuivre cette construction de L'Egrenne avec les habitants.



CONSTRUIRE LA STRUCTURE JURIDIQUE

L'Egrenne, projet porté par la Mairie, est accompagné dans sa construction juridique et économique par le cabinet d'étude EGIS, mandaté par l'Etat. L'objectif est de rendre L'Egrenne autonome et viable sur le long terme, tout en restant le plus ouvert possible aux nouveaux partenaires et projets.

RENOVER LE BATIMENT

Les locaux de l'ancien Proxi ont été acquis en juillet 2024. Le cabinet d'architecture Constellations Studio est missionné depuis la rentrée pour développer un projet qui réponde aux besoins de l'activité tout en respectant les contraintes financières (évaluation des travaux : 850 000 €, financé à hauteur de 458 300 € par l'Etat, 256 860 € par la Région et 50 000 € par la Communauté de Communes).

Sont prévus des salles de formation et de conférence ainsi qu'un atelier partagé et un espace convivial. Une partie sera également affectée aux bureaux de L'Egrenne, de l'association Perche Nature et de l'antenne Perche de la Chambre d'Agriculture.

Les architectes et la maîtrise d'ouvrage souhaitent faire du bâtiment une vitrine des savoir-faire du territoire.

CONSTRUIRE LE PROGRAMME

En attendant l'ouverture du bâtiment, L'Egrenne a déjà accueilli 4 formations dans des locaux communaux :

- ✦ Une formation Excel dispensée par le GRETA à destination des entreprises,
- ✦ Une formation « Premiers secours en santé mentale » dispensée par l'APST41 à destination des salariés d'entreprises,
- ✦ Une initiation à la soudure dispensée par Michel Ferandon, retraité chaudronnier qui a accepté de partager son savoir avec une dizaine de particuliers et professionnels.
- ✦ Une formation d'accompagnement dans son projet professionnel (Visa+) dispensée par le GRETA à destination de personnes en recherche ou éloignées de l'emploi.

L'Egrenne construit actuellement son programme pour l'année 2025. Ce programme reste ouvert à toute suggestion, besoin d'apprentissage ou envie de partager votre propre savoir. **N'hésitez-pas à nous faire part de vos idées et propositions !**

Contact :
Zoé MARGUERIT
06 21 37 87 40
contact@legrenne.fr

Action communale

Travaux

Un grand merci aux agents des services techniques pour...

- le travail quotidien de nettoyage des rues, entretien des espaces verts, ramassage des feuilles, prêt de matériel aux associations, installations d'évènements sous la Halle, réparations diverses,
- la réalisation des supports pour l'exposition photographique,
- le nettoyage du fossé de la route de Baillou et du lavoir après la tempête,
- l'installation de la rambarde et le nettoyage des orties au Jardin du Courtil,
- le nettoyage des abords du donjon,
- la pose de bancs et poubelle au coin de la rue Charles Péguy et de la rue Honoré de Balzac,
- la préparation du terrain et des trous pour la plantation du verger de poiriers,
- la rénovation du logement rue Taillefer,
- le curage de l'ancien Proxi,
- et l'embellissement de la commune pour Noël !



Préparation des trous pour la plantation des poiriers



Installation de bancs et poubelle rue Charles Péguy

Projet participatif

7 projets encore en lice

Treize projets ont été déposés par des habitants de Mondoubleau, dans le cadre du projet « budget participatif », **consultables à partir du site de la mairie, onglet « Budget participatif ».**

Une première réunion de la commission en charge de la pré-sélection a eu lieu le 5 décembre. 6 projets ont été retirés, car ne répondant pas aux critères prévus par le règlement. Le coût de réalisation des 7 projets encore en lice va être évalué, avant la prochaine réunion de la commission en janvier prochain.

Composition de la commission :

Elus : Jean-Claude Thuillier, Soizic Poulet-Mathis, Jean-Michel Brimboeuf, Stéphane Monneret

Service administratif de la Mairie : Béatrice Berthommier

Habitants adultes : Maria Ly, Aurore Reinette, Ludovic Pineau, Luc Fiat

Habitants enfants : Khrystalle Charreau, Arthur Minot-Police



Personnel communal

Didier Brette, 40 ans au service de Mondoubleau

Le 16 décembre, élus et agents des services se sont rassemblés pour remercier Didier Brette, agent municipal de la commune de Mondoubleau, qui prendra une retraite bien méritée le 31 décembre 2024. Didier Brette nous raconte lui-même ce long parcours.

« Originaire de Mondoubleau, j'ai commencé à travailler à 13 ans et demi, en pré-apprentissage au sein de l'entreprise de M. Michel Legret, peintre, chez qui je suis resté 6 ans, comme apprenti puis salarié.

En 1985, la commune recherchait un employé, polyvalent, avec une compétence en peinture. J'ai postulé ! Et j'ai été recruté par

Mme Jacqueline Dumas, que je remercie pour sa confiance. J'avais 20 ans. J'ai débuté par un contrat « TUC » (Travaux d'utilité collective, 20 h par semaine) puis j'ai été titularisé. J'ai eu le rôle de placier – je me souviens des marchés du lundi qui s'étaient sur les deux places – et j'ai également effectué de multiples tâches selon les besoins des services.



Je suis pompier volontaire depuis 1999. Mme Dumas souhaitait que le personnel communal intègre le centre de secours.

Au cours de ma carrière, quatre maires se sont succédé : Mme Jacqueline Dumas, M. Jean Léger, M. Jean-Jacques Gardrat et M. Jean-Claude Thuillier. J'ai participé à l'organisation de 4 comices (1987, 1997, 2007 et 2017) ; j'ai même été nommé « responsable décoration » de ma rue.

Des faits marquants de mon activité professionnelle restent dans mes souvenirs comme la visite de quelques célébrités à Mondoubleau : Catherine Deneuve en 1992 pour l'inauguration du cinémobile, le tournage du téléfilm « Père et Maire » en 2003 et la visite du Président de la République Nicolas Sarkozy en 2010. A l'occasion du tournage de l'épisode de « Père et Maire », Mme Dumas m'avait proposé d'être au service du producteur. J'ai donc pu côtoyer les acteurs et partager les repas avec eux. Une opportunité qui a changé mon quotidien.

J'ai contribué à la vie communale de Mondoubleau en organisant des expositions de motos lors des foires de Saint-Denis ainsi qu'à la vie associative (moto club de la Tour et ABC du Perche).

A la retraite, je vais pouvoir continuer mes passions (la moto, le bricolage...), poursuivre mon activité de pompier volontaire et profiter de ma famille, notamment de ma petite fille adorée Jeanne.

Nouveaux employés aux services techniques

Damien Tremblin est arrivé le 17 juin 2024.

Dominique Leroy a commencé le 4 novembre dernier.

Tous 2 sont agents d'entretien polyvalents.

Sophie Henri assure le ménage de la mairie et de la maison Consigny depuis le 1^{er} octobre.



Damien Tremblin



Dominique Leroy

Action communale

Marchés

Deux marchés animent Mondoubleau, l'un le samedi matin sous la houlette de l'UCAM, le second le lundi matin sous la houlette de la mairie.

Ces deux marchés vous permettent de vous approvisionner en denrées diverses. Légumes, bio ou pas, viande, laitages, poissons, plats cuisinés du Maghreb ou d'Asie, pain, thé, produits au safran, noisettes, escargots... vêtements, mercerie (le lundi).



Produits alimentaires



La mercerie

La diversité et la qualité sont assurées. Soyez nombreux à venir en profiter !

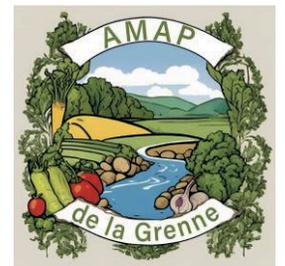
Le facebook de l'UCAM vous permet de suivre en direct les événements organisés et les nouveautés proposées.



UCAM Mondoubleau

AMAP de la Grenne

En 2024, une nouvelle association est née à Mondoubleau, l'Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne de la Grenne. L'AMAP met en lien paysans et consommateurs, en organisant bénévolement des distributions de paniers chaque jeudi soir de 17h30 à 19h30 à la Maison Consigny. Une véritable coopération qui permet aux amapiens d'avoir accès à des produits locaux (40 km maximum de Mondoubleau), de qualité (labellisés AB ou Nature & Progrès) et sans intermédiaire. En s'engageant, sur une période de 4 mois, à récupérer leurs paniers au rythme qu'ils souhaitent, c'est un budget alimentaire maîtrisé pour les consommateurs et une visibilité précieuse pour les producteurs. Cette année 30 familles et 13 paysans ont rejoint l'aventure !



Au menu : légumes, fruits, pains, produits laitiers, œufs, vins, bières, nouilles, miel, volailles, agneau, porc, savons. L'AMAP c'est aussi un lien entre humains épicuriens et soucieux de ce que contiennent leurs assiettes, avec parfois des ateliers cuisines, des dégustations ou encore des visites de fermes. Reprise le 09 janvier 2025.



Les marchés de Mondoubleau font partie du patrimoine que l'on dit « immatériel » qui fait son identité. L'artiste Jean-Pierre Genet en a même peint une œuvre, tableau visible désormais à l'accueil de la mairie.



Le tableau de Jean-Pierre Genet orne les murs du bureau d'accueil de la Mairie.

Pour plus d'infos : amapdelagrenne@outlook.com

CDPA 41



Rappel :

Le CDPA41, Comité Départemental pour le Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, a engagé la réalisation d'un livre historique sur Mondoubleau à paraître en 2026, en appelant les habitants ou toute personne attachée à la commune à participer au projet.

Une nouvelle réunion de travail a eu lieu le 27 novembre à la mairie. Mme Alexandra Mignot et M. Thomas Grappy, du CDPA41, ont démarré leurs recherches ce même jour dans les archives de la mairie, et la répartition du travail qui durera plus d'un an commence à se structurer.



Dimanche de Caractère

La municipalité souhaite renouveler l'organisation d'un Dimanche de Caractère, animation proposée par le réseau des Petites Cités de Caractère, et élargie à toute la France en 2025.

En 2024, cette animation avait permis d'aller sur les traces des chevaux dans Mondoubleau, à la découverte des anneaux, des anciennes écuries, des souvenirs, mais également des professionnels d'aujourd'hui : sellière, éleveuse, photographe, etc.

Lors d'une première réunion de travail, le 5 décembre, le thème de l'édition 2025 a été choisi : nous partirons à la découverte du quartier de la gare, souvent moins visité que le centre médiéval, et pourtant riche d'un patrimoine bâti, naturel et immatériel. Une occasion de partager de nombreux souvenirs et connaissances sur la rivière, les tanneries, le chemin de fer, la coopérative agricole, et de découvrir aussi les entreprises et aménagements d'aujourd'hui.



La Gare

Par ailleurs, lors de son Conseil d'Administration du 2 décembre 2024, l'Association Régionale des Petites Cités de Caractère a indiqué que la Commission d'Homologation de la Commune de Mondoubleau se tiendrait dans la première quinzaine d'octobre 2025.

Colis de Noël

Une cinquantaine de personnes se sont réunies pour le goûter des aînés le 12 décembre, avec le groupe Zangora et ont reçu le colis de Noël.

Les autres colis seront distribués à domicile et à la maison de retraite, une occasion d'échanger avec nos aînés.



Patrimoine



Une collecte pour financer la restauration de l'église

Les travaux de restauration de la charpente de l'église étant devenus urgents, la municipalité a missionné le cabinet Pereira, architectes du patrimoine, pour engager les travaux nécessaires.

Les travaux de remise en état de la charpente ont été évalués à 539 372 € H.T. en juin 2024. Mi-novembre, deux échafaudages ont été montés par l'entreprise de charpente de Jean-Luc Beaudouin le sens du bois, pour des diagnostics complémentaires, l'un dans la rue Saint-Pierre, pour accéder sous la charpente de la chapelle sud, le second, dans le jardin du presbytère.

Des financements seront sollicités auprès de l'Etat, de la Région et du Département et il sera sans doute nécessaire, pour la commune, d'avoir recours à un emprunt sur le long terme pour financer ces travaux.

Afin de mobiliser également les habitants et tout mécène soucieux de conserver ce patrimoine, le conseil municipal a validé, le 9 décembre, le principe d'une collecte via la Fondation du Patrimoine dont le référent, M. Alain Péral a apporté tous les éléments d'information nécessaires à cette décision lors d'une commission cadre de vie le 29 novembre. Les donations peuvent être effectuées dès maintenant à l'aide du dépliant inclus dans le bulletin municipal ou sur le site. Le lancement officiel de la collecte aura lieu début 2025 en présence de nombreux officiels, afin de lui donner tout le rayonnement nécessaire.



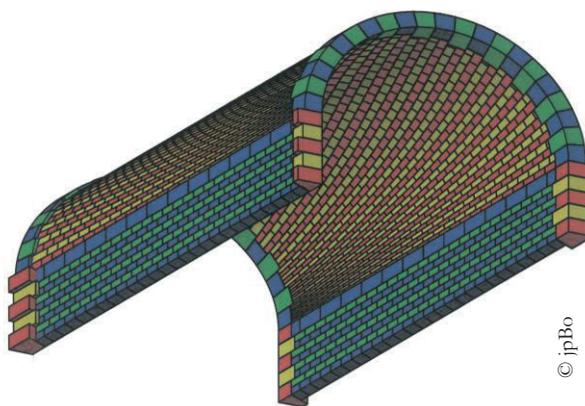
Echafaudage de l'église

Pour contribuer
à la Fondation du Patrimoine :
www.fondation-patrimoine.org
www.portailpatrimoine.fr

Du nouveau sur le viaduc de la rue Creuse

Une soixantaine de personnes ont participé, le samedi 16 novembre, à l'après-midi consacré au pont vrillé – ou viaduc - de la rue Creuse. François Chantepie, tailleur de pierre, qui participe à la restauration du Manoir d'Alleray, et Jean-Pierre Bourcier, auteur d'une étude sur la « Géométrie des Ponts Biais » ont apporté à l'auditoire tout leur savoir sur la question, convaincus tous les deux du caractère unique et précieux de ce pont.

Leurs conférences - photos, plans et maquette à l'appui - et la visite sur site ont accru notre connaissance sur cet édifice, qui mériterait sans aucun doute, concluent les deux spécialistes, d'être inscrit au patrimoine compte-tenu de sa rareté.



Pont de Mondoubleau
Restitution de l'appareil orthogonal parallèle
par Jean-Pierre Bourcier

Qu'est-ce qu'un pont biais ?

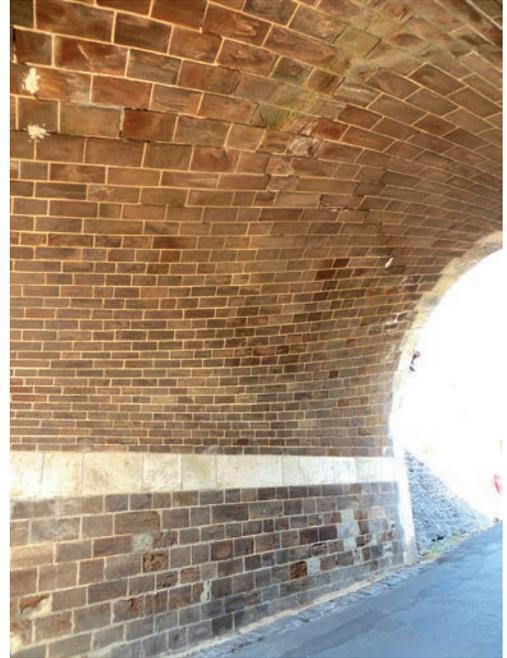
C'est un pont qui demande une conception particulière, car les deux axes des voies qui se croisent (ici la rue Creuse et la rue Edouard Bezard) ne sont pas perpendiculaires.

Pour les jeunes tailleurs de pierre, confirme M. François Chantepie, la conception d'un pont biais, vu la complexité de l'appareil, est l'aboutissement de la formation.

Quand et par qui a-t-il été construit ?

Il a été construit lors de la création de la Départementale RD9, qui a transformé Mondoubleau en traçant la rue des Poilus, le Carrefour de l'Ormeau, la rue Edouard Bezard.

Depuis la conférence, de nouveaux documents précieux ont été transmis à la commune par les services départementaux de la voirie, en charge de l'entretien du pont : des plans du projet datant de 1840 et signés de M. Guichard, ingénieur à Blois et M. Crevoisier, ingénieur à Vendôme, et les rapports des inspections et travaux menés sur ce pont, permettent de dater la construction entre 1843 et 1845, période où le maire était M. Bureau.



Pourquoi le viaduc de la rue Creuse est-il unique en son genre ?

Parce qu'il est construit entièrement en pierres alors que la plupart des ponts biais en maçonnerie ont une base en pierre, et le reste de la voûte en briques.

Par ailleurs, ses concepteurs n'ont pas adopté un appareillage « hélicoïdal » mis au point en Angleterre, qui était la norme à ce moment-là, dans lequel toutes les pierres sont identiques, et placées en hélice, mais selon un appareillage « orthogonal parallèle », inventé en France grâce à un calcul mathématique en 1837, pour la construction d'un pont sur la ligne de chemin

de fer Paris St Germain en Laye. Ce type d'appareillage était plus stable, mais beaucoup plus complexe à réaliser. La question reste de savoir pourquoi un tel pont, très innovant, mais très coûteux, a été construit à Mondoubleau.

A ce jour, M. Bourcier ne connaît pas d'autre pont présentant toutes ces caractéristiques. Une maquette d'un tel pont est visible au Musée du Compagnonnage à Tours.

Et maintenant ?

La présence à cette visite de M. Christophe Marion, Député, Mme Karine Gloanec-Maurin, Présidente de la Communauté de Communes, Mme Martine Rousseau, Maire de Sargé (d'où proviennent vraisemblablement le roussard utilisé pour le pont) des habitants de la rue Creuse, et de nombreux acteurs du territoire, a montré le grand intérêt porté à cet édifice. Une prise de conscience qui amènera sans doute à prendre particulièrement soin de ce patrimoine.



A l'image des cartes postales où apparaissent les habitants posant autour du pont, les visiteurs se sont prêtés au jeu, devant l'objectif de Jean-Jacques Biet, pour garder le souvenir de cette belle rencontre.

Cadre de vie

Le saviez-vous ?

Des échanges sur le XIXe siècle et sur les tanneries ont prolongé l'après-midi du 16 novembre consacrée au viaduc de la rue Creuse. Dans les jours qui ont suivi, M. Laurent Bastard, directeur du Musée du Compagnonnage de Tours jusqu'en 2018, et spécialiste des tanneries, nous a ainsi signalé que, sur cette carte postale de la forteresse, nous pouvions repérer, en bas à gauche, un « séchoir à mottes de tannée » :

« Deux bâtons horizontaux, espacés de 15 cm environ, permettent de ranger à la verticale des galettes rondes de tannée et de les faire sécher, avant de les utiliser comme moyen de chauffage domestique.

La tannée est l'écorce de chêne grossièrement broyée en une sorte de poudre, qu'on retire des fosses de tannage après quelques mois. Comme rien ne se perdait autrefois, les enfants et les femmes âgées s'occupaient à tasser avec les pieds cette tannée dans un moule métallique en forme d'anneau à deux petites poignées, démoulaient la galette ainsi compactée et la plaçaient sur des séchoirs aménagés le long des façades. On appelait ces galettes combustibles des mottes. »

Si un habitant détient encore ce type de moule métallique, qu'il n'hésite pas à se faire connaître pour que nous en conservions l'image !



Promenons-nous dans le mail...

... pour y admirer, dans le jardin de l'ancienne poste, l'exposition photographique de Laurent Alvarez ! Les personnages mystérieux que l'artiste a surpris dans Mondoubleau nous révèlent les façades, les quartiers, les ruelles... Plusieurs images ornent aussi la grille de l'école et la Place du Marché.



Forteresse

La forteresse fait l'objet de toutes les attentions afin de répondre aux objectifs de sécurité, d'entretien et d'aménagement.

En novembre, les services techniques ont nettoyé une partie de la végétation basse autour du donjon. En janvier, l'entreprise Axe et Jardins poursuivra sur les zones les plus dangereuses pour réaliser des travaux d'élagage importants. Grâce aux échanges qui ont eu lieu avec Tom Rouillon, de Perche Nature, des nichoirs seront posés en même temps dans les plus grands arbres ou trognons qui seront conservés (cf. p.14). Le cabinet d'architecte Lorgeou doit remettre le résultat de ses mesures concernant d'éventuels mouvements dans la muraille de l'esplanade et poursuivre ses investigations concernant l'état général des fortifications.

Enfin, le CAUE41 (Comité Architecture Urbanisme Environnement du Loir-et-Cher) réalise une étude paysagère sur l'ensemble des abords Forteresse-Place du Pâtis-Maison du Gouverneur, pour aider la municipalité à aménager ce centre ancien médiéval de la façon la plus attractive possible, en y incluant la question du stationnement Place du Pâtis.

Un verger de poiriers pédagogique

Grâce à une proposition de Frédérique Couloir, professeur au Lycée Professionnel Agricole (LPA) de Montoire et au partenariat établi avec la commune de Mondoubleau et le Collège Alphonse Karr, un verger de poiriers pédagogique a été implanté à l'entrée du Chemin Vert, dans l'espace Thiercelin. Les élèves des deux établissements se sont retrouvés à trois reprises, en novembre et décembre, sur la parcelle choisie, accompagnés notamment par Mme Charlène Le Gall, professeur de SVT à Mondoubleau, M. Nicolas Gandon, professeur d'agronomie au LPA, et M. Jean-Michel Brimboeuf, conseiller municipal.



Marquage des emplacements, réalisation des trous avec l'aide des services techniques - et d'une mini-pelle ! - préparation de la terre, pose des protections, et enfin plantation : les jeunes arboriculteurs auront suivi toutes les étapes de la création du verger.



Dix poiriers, de dix variétés différentes, destinés à faire du jus de poire ou du poiré, seront conduits en haut jet. Dix poiriers, de six variétés différentes, et destinés à produire des « poires de table » seront palissés. L'objectif est que le projet continue d'être suivi, au fil des ans, par les deux établissements, en lien avec la commune, pour faire de ce verger un lieu de transmission des connaissances et de remise à l'honneur de variétés anciennes de qualité. Et pourquoi pas, chaque année, le lieu d'une fête de la poire !

Cimetière : essais de végétalisation

L'interdiction des phytosanitaires dans les cimetières, pour des raisons environnementales et de santé publique, impose aux communes de trouver des solutions alternatives pour l'entretien de ces espaces. A Mondoubleau, des essais de végétalisation ont été entrepris dans la partie la plus ancienne du cimetière, réalisés par l'entreprise Axe et Jardins.



A droite, partie expérimentale

L'entretien des allées enherbées pourra désormais se faire par tonte, et les entretombes seront fleuries. Si ces essais sont satisfaisants, cette méthode sera étendue à l'ensemble du cimetière, en plusieurs phases. Une solution est recherchée pour les allées principales, qui doivent supporter le passage fréquent des véhicules des pompes funèbres. L'entrée côté mare a été temporairement condamnée afin d'éviter un trop grand piétinement sur les nouvelles pousses, mais les familles qui souhaitent accéder aux tombes de leurs proches sur la parcelle enherbée, ainsi que les fleuristes et les entreprises de pompes funèbres, y sont bien sûr autorisées et peuvent y accéder à partir de la porte principale.

Cadre de vie

L'eau domestique, de bons gestes à adopter !

A l'occasion de l'installation de l'exposition du Conseil départemental « L'eau, une ressource à partager » sous la halle de la mairie, deux classes de Mondoubleau et Souday ont suivi le parcours de « l'eau domestique », adapté de celui qui avait été proposé par Perche Nature lors des Journées Européennes du Patrimoine 2024. Du forage au château d'eau, des canalisations aux robinets et aux éviers, des bouches d'égout à la station d'épuration et la rivière, les enfants ont pu appréhender l'impact de chacun de leurs gestes sur le circuit de l'eau, et les bonnes pratiques à adopter. Par exemple :

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement au robinet,
- Ne pas jeter de produits polluants dans la rue,
- Permettre à l'eau de pluie de pénétrer dans le sol.

Tout au long du parcours, les enfants, armés de gants et de pinces, ont ramassé mégots et déchets. Pour inviter les adultes fumeurs à ne plus les jeter au sol – un mégot peut polluer jusqu'à 500 l d'eau ! – les enfants ont réalisé des marquages devant plusieurs bouches d'égout pour leur rappeler de : « Ne rien jeter - Ici commence la mer » !

Pour toute information sur la lutte anti-mégots, voir le site [ALCOME](http://ALCOME.com).

Marquage au sol dans la cour de l'école



Accompagnement biodiversité à Mondoubleau

Perche Nature est une association d'étude et de préservation de la nature basée à Mondoubleau, intervenant dans le Perche et la vallée du Loir auprès des collectivités, citoyens, entreprises et écoles.



Depuis 2022, Perche Nature accompagne les propriétaires, collectivités et bailleurs sociaux dans la prise en compte des espèces protégées (hirondelles, martinets, moineaux, chauves-souris...) durant les travaux de rénovation des bâtiments. En effet, ces espèces, occupant le patrimoine bâti, peuvent être impactées par les rénovations (réfection de façades, changements de menuiseries, rebouchage d'interstices, restauration de charpente et couverture...), qui détruisent parfois habitats et/ou populations, mettant en péril les juvéniles ou faisant échouer la reproduction par exemple. L'action s'inscrit dans un projet fédéral avec France Nature Environnement Centre-Val de Loire nommé « Un toit pour la biodiversité », financé par les Fonds Verts de l'Etat.

L'association réalise des diagnostics préalables aux chantiers puis apporte des conseils. Si la présence d'espèces protégées est constatée, elle accompagne dans la demande de dérogation auprès des services de l'Etat. Lorsque le dérangement ou la destruction de l'habitat ou de l'espèce est nécessaire, elle propose des mesures d'évitements et/ou de compensation par le biais d'aménagements adaptés. Des suivis pendant et après les chantiers sont effectués. Enfin, l'association sensibilise chacun sur la thématique de la biodiversité des bâtiments.

Dans ce sens, elle accompagne la commune de Mondoubleau, pour la restauration de l'église et le tiers-lieu de compétence l'Egrenne. La zone enrichie de la tour (ruines du château) va être entretenue prochainement. Perche Nature a proposé d'y installer des nichoirs à oiseaux. Des arbustes locaux seront maintenus afin de conserver les habitats pour la biodiversité.

La commune de Mondoubleau se mobilise et s'engage ainsi pour la biodiversité qui souffre d'un déclin étudié et documenté par les suivis scientifiques en France et dans le monde.

Nouveaux itinéraires de randonnée

Le SICEPP en 2024

Statutairement, « le Syndicat Intercommunal des Circuits Équestres et Pédestres du Perche a pour mission d'assurer la création, l'entretien et le développement de circuits de chemins à usage équestre, pédestre et vététiste dans le Perche... ».

Il participe à l'attraction touristique en permettant aux nombreux randonneurs de bien se repérer dans le maillage dense des sentiers qui sillonnent le sud du Perche. Tout au long de l'année, sur ses chemins « multimodaux » (c'est à dire praticables pour tous les modes de randonnée, les attelages circulant cependant sur des parcours qui leurs sont adaptés), des équipes de deux baliseurs officiels (formés par le CDRP41 au cours d'un stage de 2 jours) renouvellent les marques de balisage qui le nécessitent.



Pour la prochaine saison touristique, ils terminent le balisage des circuits de la deuxième tranche de la base VTT, conjointement avec le CODEP41 (délégation départementale de la FFCT) : plusieurs baliseurs, tous bénévoles, posent les petites pancartes directionnelles des dix nouveaux circuits de randonnée VTT.

Tous ces circuits sont balisés conformément aux prescriptions des fédérations de randonnée. Ainsi, labellisés, ils sont référencés sur les sites web touristiques du Département de Loir et Cher et de la Région Centre Val de Loire. . Leurs plans sont accessibles depuis le site web du syndicat : « www.rando-sicepp.fr » et depuis le site officiel de la FFCT : « veloenfrance.fr ». Le nom officiel de la base VTT a été défini : « **Base VTT Sud du Perche** ».



Côté équestre, un circuit de 23 km, praticable par les cavaliers et les attelages, partant de Souday en direction de l'étang de Boisvinet a été balisé avec des bénévoles de l'association de randonneurs équestres d'Équilibrium 41. Il complète le réseau existant balisé avec la FFE.

La bonne fréquentation des circuits, et particulièrement ceux de la base VTT, est particulièrement favorisée par l'entretien des sentiers : il est assuré par les communes à la grande satisfaction des randonneurs.



Le syndicat développe l'information sur ces circuits grâce à son site web, sa page facebook, et



à la large diffusion d'un marque-page présentant les références du site web (adresse web et QR code).

Des documents imprimés sont aussi disponibles au bureau d'information touristique « Le Hubleau », place de l'église à Mondoubleau, à la commanderie d'Arville et dans les mairies des communes.

Néanmoins, le site web est le meilleur moyen d'accéder à tous les circuits de randonnée du syndicat depuis un smartphone ou un ordinateur. Il permet de visualiser chaque circuit, d'apprécier son niveau de difficulté (le « pas à pas » de chaque parcours décrit son cheminement en complément de la carte) et d'imprimer sa carte. Sa trace, téléchargeable au format GPX, est lue par de multiples applications de guidage de randonneurs (cirkwi (ADT41), ignrando, veloenfrance, openrunner, visorando, visugpx, etc.) sur smartphones et appareils GPS.

Les circuits sont labellisés : ils répondent aux prescriptions de chaque fédération de randonnée. Ils sont validés par chaque commune, le Département de Loir et Cher et la Région Centre Val de Loire. Ainsi, le randonneur est certain d'emprunter des sentiers praticables et de ne pas pénétrer dans une propriété privée. La labellisation garantit aussi la présence de multiples centres d'intérêts du Sud du Perche (points de vue, patrimoine construit, ENS (4 Espaces Naturels Sensibles) et des offres de restauration, d'hébergements (dont des campings), de commerces, de produits locaux, etc.).



Actuellement, une douzaine de baliseurs (6 équipes de 2) est chargée de l'entretien du balisage. Il est supervisé par le CDRP41. Toute personne (ou tout binôme de personnes) se sentant concernée et intéressée pour baliser (opération qui peut se dérouler tout au long de l'année) peut contacter par mel le SICEPP : info@rando-sicepp.fr ou au 02 54 89 89 83.

Le syndicat vous souhaite une bonne année 2025 et une santé pétillante en randonnant dans le bocage du Sud du Perche !

Les associations qui œuvrent sur Mondoubleau

ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Artistes de la Vallée du Couëtron

Jean-Pierre GENET ☎ 02 54 80 92 59
artistesducouetron@gmail.com

Doigts Agiles (peinture sur soie)

Monique PLATEAU ☎ 02 54 80 94 21

Echalier

Florent VIOLANTE ☎ 06 77 08 19 51
contact@lechalier.fr

Joyeux Troubadours

Solange BRIANT ☎ 02 54 80 18 14

Pirouette (atelier d'arts plastiques)

Hélène BEAUDOUIN ☎ 02 54 80 86 16

Polysons (école de musique)

Manuel GOMES ☎ 06 86 82 05 82
ecoledemusique.mondoubleau@hotmail.fr

AIDE SOCIALE/ASSOCIATIONS SOLIDAIRES

Dans les pas de Léonie

Aurore REINETTE ☎ 02 54 80 23 40

Donneurs de sang bénévoles des Collines du Perche

Claude BOULAY ☎ 02 54 80 88 11
06 22 56 26 86

cboulay.dsang41@gmail.com/www.dondusang41.fr

FNATH (Accidentés du travail et handicapés)

Hélène GAUDELAS ☎ 02 54 80 64 54

Muguet (épicerie solidaire)

Isabelle CUILLERIER
sauze.isabelle@icloud.com

Petits Frères des Pauvres

Sonay TOPRAK ☎ 07 56 30 55 84
www.petitsfreresdespauvres.fr

Restos du Cœur

Angélique PECRIAUX ☎ 06 65 33 10 25

Vie Libre (dépendance à l'alcool)

Thierry AUGEREAU ☎ 02 54 89 79 22
Jean TOUCHARD ☎ 02 54 23 73 57

BIEN-ÊTRE

Taï Chi Chuan

Véronique LENTAIGNE
vero.lentaigue@neuf.fr – contact@taichi41.org

Yoga

Isabelle GAUBERT ☎ 06 35 96 79 20
yoga.mondoubleau@gmail.com

Valériane (sophrologie)

Chantal PELLETIER ☎ 06 10 89 73 84

ECOLOGIE

Perche Nature

Philippe BOURLET ☎ 02 54 80 11 05
perche.nature@wanadoo.fr
www.perchenature.org

AMAP de la Grenne

Olivier Sez nec ☎ 06 70 52 15 91
amapdelagrenne@outlook.com

LOISIRS

Age Vermeil

Maison de Retraite ☎ 02 54 80 90 01
ÉHPAD MONDOUBLEAU

Amicale du Bel Age

Claudine LUCAS ☎ 02 54 80 70 08
lucasgerard0712@orange.fr

Attelages du Perche

Gérard PAPIN ☎ 06 86 86 94 93
gpm3c@orange.fr / www.attelage-aap.fr

Gaule Percheronne

Jonathan RIDERAY ☎ 06 34 24 31 58
aappmademondoubleau@gmail.com

Moto Club de la Tour

Mickaël PELLETIER ☎ 06 16 46 11 58
motoclubdelatour@gmail.com

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

ABC du Perche

Serge RENAULT ☎ 02 54 89 73 96
sergerenault@wanadoo.fr

AEP Saint-Louis de Gonzague

Jacky PELLETIER ☎ 02 54 80 87 34
jacky-pelletier2@wanadoo.fr

Pays du Perche en Loir-et-Cher

Joël FUSIL ☎ 06 08 74 65 78
fusil.joel@gmail.com

<http://perche-loiretcher.fr/>
<https://www.facebook.com/Pays-du-Perche-en-Loir-et-Cher-247520048984404/>

Société hippique

Antoine RICHARDIN

Union Commerciale et Artisanale de Mondoubleau (UCAM)

Sandrine DUPERRAY ☎ 06 19 13 11 11
optique.duperray@orange.fr

SPORT – ACTIVITES PHYSIQUES

Association pour Personnes Handicapées du Perche

Claude METAIS ☎ 02 54 80 74 45
aec.accueil@assoaphp.fr
www.assoaphp.fr

A.S.S.M.C. - Association Sportive de Sargé Mondoubleau Cormenon (foot)

Julien DORISON ☎ 06 77 23 41 82
juliendorison41170@gmail.com
assargemondoubleaucormenon@gmail.com

Beau Chêne Dojo

Anne DE BEER ☎ 02 54 80 89 03
beauchenedojo@wanadoo.fr

BOUH ! (danse)

Françoise MARNIER ☎ 02 54 77 02 53
fanfandud@wanadoo.fr

Dansez Line (country)

Romain DESHAYES ☎ 07 83 42 30 50
dansez.line@gmail.com

Dyna'Mômes (gymnastique pour enfants)

Isabelle MARCILLAC ☎ 02 54 89 60 35
i.marcillac@orange.fr

Gymnastique volontaire

Josette KIRSCH ☎ 06 78 73 66 01
jokirch41@gmail.com

Judo

Barbara HUBERT ☎ 06 71 10 95 81
barbaratelle@orange.fr

Karting

Damien AGOSTINI ☎ 06 75 07 14 95

Nuit & Jour (danse)

Laurence THUILLIER-GARROUY
cie.nuitetjour@orange.fr

Perche Tout Terrain 41

Patrice FREDERIC ☎ 02 54 80 93 46

Perche volley – badminton 41

Claude ROUSSEAU ☎ 06 28 35 53 61
asspvbmond@gmail.com
<http://pvb-mondoubleau.e-monsite.com>

Sport adapté du Perche

Evelyne GOSSOIN ☎ 02 54 80 74 45

Taiso

Christine CAMPINI ☎ 06 02 19 51 21
espacesbuissonniers@gmail.com

Tennis

Président : Jean-Christophe BERLIN
☎ 06 16 39 03 96
jeanchristophe.berlin@wanadoo.fr

Tennis de table des Collines du Perche

Tony LHOMME ☎ 06 88 70 86 82
ttcp.mondoubleau@gmail.com

PROFESSIONNELS/CORPORATION

Amicale des Sapeurs Pompiers de Mondoubleau-Cormenon

David LETOURNEUX ☎ 02 54 80 70 99
aspmondoubleau@gmail.com

Anciens Combattants

Maurice BOBET ☎ 02 54 80 93 59

Anciens Prisonniers de guerre

Michel GREMERET ☎ 02 54 80 79 06

Grenne d'Api (Association de Parents d'Elèves)

Ludovic PINEAU ☎ 06 81 18 25 66
grennedapi@gmail.com

Retrouvez toute la liste des associations qui œuvrent sur la commune de Mondoubleau sur le site :
<https://www.mairie-mondoubleau.com/associations/>

Vie associative

ZOOM SUR :

L'association de Tennis de table des Collines du Perche

Nous sommes tous encouragés à pratiquer une activité sportive pour nous maintenir en forme. C'est le choix de la cinquantaine d'adhérents au club de tennis de table présidé par M. Lhomme.

Quel que soit leur âge (ils ont entre 7 et 80 ans) ils peuvent sur trois sites, Mondoubleau, Epuisay et Droué pratiquer leur sport favori, juste pour le plaisir ou s'ils le souhaitent pour participer à des compétitions. Et depuis cette année, le club a constitué une équipe féminine.

Ce sport que nous avons tous pu voir lors des JO peut être pratiqué quel que soit notre force physique, voire notre handicap. Il développe réactivité et souplesse le tout dans une ambiance chaleureuse. Et, point non négligeable, il ne nécessite pas d'équipement onéreux.



M. Lhomme souhaite organiser cette année sur le site d'Epuisay un « dark-ping » durant lequel les joueurs devront jouer dans le noir avec balles et bordures de tables fluorescentes.

Vous pouvez vous inscrire en cours d'année en communiquant par mail ttcp.mondoubleau@gmail.com ou en appelant M. Lhomme au 06.88.70.86.82

Merci enfin à cette association d'avoir animé la Foire Saint-Denis sous la halle de la Mairie.

T.T.C.P.

<https://ttcp.sportsregions.fr/>
Facebook : Ping Du Perche Ttcp

APE Grenne d'Api

L'association de parents d'élèves organise plusieurs actions dans l'année afin de pouvoir récolter de l'argent au profit des écoles. En 2024, l'association a organisé le carnaval, une soirée choucroute, une vente de café, une vente de saucissons et la kermesse. A cette occasion, des livres ont été offerts à chaque élève et une somme correspondant à 15 € par enfant a été reversée à chacune des 3 écoles.

Si vous souhaitez participer aux actions menées par l'association, vous pouvez nous contacter :

- ✉ grennedapi@gmail.com
- ✉ 06 81 18 25 66 – Ludovic Pineau, Président
- ✉ Facebook : APE Grenne d'API

ASSMC

Félicitations aux bénévoles du club local de foot qui viennent d'être honorés pour leur dévouement avec le diplôme d'honneur 2024 du bénévolat par la FFMJSEA (Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement Associatif).



Médiathèque Jules Verne des Collines du Perche

L'année 2024 s'achève à la médiathèque avec les dernières conférences de la Micro-folie, un musée numérique.

Nous préparions sa venue depuis 2 ans : la Micro-folie s'est arrêtée trois mois à la médiathèque Jules-Verne ! Et vous avez été nombreux à profiter de ce dispositif exceptionnel.

Des tout-petits avec leurs assistantes maternelles, des élèves, de la maternelle jusqu'au collège, le centre de loisirs, des associations, des élus, des Collines du Perche et d'autres environs ont bénéficié des présentations passionnées de Florine Albert, médiatrice culturelle mise à disposition par la médiathèque départementale du Loir-et-Cher.

Ainsi, vous avez pu (re)découvrir les chefs d'œuvres de musées nationaux ou internationaux, des ballets, des jardins ou encore des châteaux. Pour ceux qui souhaiteraient découvrir la Micro-folie ou prolonger l'expérience, rendez-vous à la médiathèque de Savigny-sur-Braye dès janvier. La Micro-folie s'installera aussi à la fin de l'année 2025 à la médiathèque de Droué.

La Micro-folie en quelques chiffres :
60 c'est le nombre de conférences ou ateliers sur l'art en général qui ont été présentés. **106** c'est le nombre d'heures d'animation "Micro-folie". **950** c'est le nombre total de participants. **700** c'est le nombre d'enfants participants.

Les instruments de musique sont de retour

Cet été, la médiathèque a innové en prêtant des instruments de musique, mis à disposition par la médiathèque départementale du Loir-et-Cher. A cette occasion, nous avons programmé un concert financé par le Département et nous avons eu le plaisir d'accueillir le duo Kent et Alice Animal pour un concert intimiste et rock'n'roll autour des chansons d'Elvis Presley.

Pour l'hiver, la médiathèque Jules-Verne réitère cette action et prêtera de nouveaux instruments de musique : guitare électrique, ukulélé, xylophone, kalimba, cajon, bâton de pluie et petits instruments de percussions.

Les modalités restent inchangées : **prêt gratuit** contre signature d'une charte et pour une durée de deux semaines, renouvelable une fois si l'instrument n'est pas réservé. **Profitez-en jusqu'au 05 mars 2025.**

Inscription gratuite
Lundi, jeudi, vendredi 15h-18h
Mercredi 10h-12h / 14h-18h
Samedi 10h-12h30
1 place St-Denis 41170 Mondoubleau
☎ 02 54 80 75 40



Bernadette Després nous a quittés

Les enfants qui étaient en CP en 2005 à Mondoubleau s'en souviennent : tous déguisés en Tom-Tom et Nana, ils avaient accueilli le 2 mai la créatrice de ces deux personnages de BD dans un Grand Monarque devenu pour l'occasion « A la bonne fourchette ». Les histoires de ces deux enfants turbulents continueront longtemps de faire rire et de faire entrer les jeunes lecteurs dans le monde des livres. Merci Bernadette !



Le Salon des Bonimenteurs fête ses 20 ans

Le 29 mars, la médiathèque et L'Echalier vous invitent au 20^e anniversaire du Salon des Bonimenteurs ! Les jeunes lecteurs, mais aussi les premiers « bonimenteurs », qui sont parfois parents aujourd'hui, viendront faire la « fête du livre » avec les auteurs invités cette année : Xavier Laurent-Petit, (voir programme de L'Echalier).

A La Gare : France Services- Démarches administratives



Carsat (Caisse de retraite)

Permanence le 1^{er} lundi du mois, sur rendez-vous au 3960 ou sur lassuranceretraite.fr



Caisse de Retraite complémentaire

Contact au 0 820 20 01 89



Défenseur des droits

Institution indépendante qui veille au respect des droits et libertés. Permanence le 2^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h30. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



CDAD 41 (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)

Pour toutes vos questions relatives aux droits. Permanence le 2^{ème} lundi de chaque mois de 9h à 12h. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



Conciliateur de Justice

Permanence chaque dernier mardi du mois sans rendez-vous de 14h à 17h. Informations au 02.54.80.85.80



SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation)

Permanence les lundis - Sur rendez-vous au 02.36.41.11.52



CPAM (Sécurité sociale)

Permanence téléphonique sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



CAF Caisse d'Allocations Familiales du Loir-et-Cher – Visio avec un conseiller

Sur rendez-vous les mardis de 14h à 16h20 et les vendredis de 9h20 à 12h



MSA (Mutualité Sociale Agricole)

Permanence chaque dernier mardi du mois. Sur rendez-vous au 02.54.44.87.87 ou 02.54.80.85.80



DGFIP (Direction des Finances Publiques) Impôts

Un conseiller vous reçoit tous les jeudis de 14h à 16h30. Sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



Croix Rouge sur roue

Distribution alimentaire le lundi de 14h à 16h toutes les 3 semaines



Un conseiller énergie et un juriste

Permanence le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 16h15 sur rendez-vous au 02.54.42.10.00



Chèque énergie

Utiliser votre chèque énergie, vérifier votre éligibilité. Informations au 0.805.204.805



Maison Départementale des Solidarités (MDS)

Conseil, orientation et accompagnement des personnes connaissant des difficultés sociales. Sur rendez-vous au 02.14.99.41.41 (du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, fermé mardi après-midi)



Vivre Autonome 41

Information, conseil, accompagnement des personnes âgées et handicapées (maintien à domicile, accueil familial ou en établissement), aide à la constitution de dossier (MDPH, APA). Sur rendez-vous au 02.54.58.43.79



Udaf (L'Udaf41 est rattachée à l'Union Nationale des Associations Familiales)

Consommation et budget familial (point conseil budget et microcrédit personnel) Contact au 02.54.90.23.45 ou au 07.57.09.06.30



Mission Locale du Vendômois

Information, orientation et accompagnement personnalisé des jeunes de 16 à 25 ans, insertion sociale et professionnelle dans les domaines emploi, formation, logement, santé...

Permanences les mardis de 9h30 à 17h sur rendez-vous au 02.54.80.85.80



France Emploi Domicile et Fepem

Emploi à domicile entre particuliers.

Conseils aux particuliers employeurs à domicile. Contact au 09.72.72.72.76



Cesu (déclaration, informations...)

Contact au 0.806.802.378 (du lundi au vendredi de 9h à 17h)



France Travail

Contact au 3949



France titres

Déclaration de cession ou achat d'un véhicule, pré demande de carte d'identité et passeport, demande ou renouvellement de permis...



France Victime

Ecoute, informations, accompagnement juridique et psychologique des victimes d'un acte de délinquances : violence, atteintes aux biens... Permanences sur rendez-vous au 02.54.33.39.63



CIDFF (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Violences faites aux femmes. Contact au 02.54.42.17.39



UFC Que choisir

Vous avez un litige personnel, des questions sur vos droits, sur les assurances, sur des achats via internet. Permanences sur rendez-vous au 02.54.73.91.53

Un conseiller numérique vous aide pour l'utilisation d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, pour la création d'un CV... Vous pouvez également être accompagné pour toutes vos démarches (carte grise, permis de conduire, cesu...).

Horaires d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Mardi	9h00 - 12h30 *	14h00 - 17h30 *
Mercredi	9h00 - 12h00 *	exclusivement sur rendez-vous
Jeudi	9h00 - 12h30 *	13h30 - 17h30 *
Vendredi	9h00 - 12h30 *	exclusivement sur rendez-vous

* La prise de rendez-vous est recommandée

 : 02 54 80 85 80

3 allée de la Gare 41170 Mondoubleau
franceservices@cc-collinesperche.fr



la gare des collines du perche





Info sur 3 services

qui s'adressent particulièrement au quotidien de tous les habitants

La Communauté de communes des Collines du Perche (CCCP) développe son action dans le cadre de ses compétences en lien constant avec les maires des douze communes qui la composent et par des décisions validées par les 27 membres du conseil communautaire.

Ces décisions concernent l'aménagement de l'espace (l'entretien de voirie, la mise en valeur de l'environnement, la gestion de l'eau, l'accueil des gens du voyage); le développement économique et touristique; la collecte de déchets ménagers; la construction, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments culturels, sportifs et d'enseignement maternel et élémentaire; et enfin les actions de services socio-culturels et de santé d'intérêt communautaire...



AGENCE FRANCE SERVICES

Espace d'accueil et d'écoute
ouvert à tous les habitants de la
Communauté de communes.

Nos agents sont là pour **vous accompagner lors de vos démarches administratives** et vous orienter vers les partenaires proposant des permanences (CARSAT, Défenseur des droits, Direction des Finances publiques, MDS, Mission locale ...)

Les horaires d'ouverture sont disponibles au 02 54 80 85 80.

SERVICE DE TELECONSULTATION MEDICALE

Ouvert depuis novembre 2023, la CCCP fait appel à Alliance Connect pour le service de **téléconsultation médicale assistée par une infirmière libérale** est ouvert une demi-journée chaque semaine à la Maison médicale de Mondoubleau.



La prise de rendez-vous se fait par téléphone auprès du secrétariat médical du Centre de Santé de Suèvres au 02 54 55 94 37.



En lien avec l'espace de vie sociale, il est aussi proposé régulièrement **des soirées d'échanges et d'informations à La Gare des Collines**. La Communauté de Communes a reçu le « Prix de de la prévention en milieu rural » suite à la journée de prévention et dépistage des cancers qui s'est déroulée le jeudi 17 octobre 2024 en collaboration avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers du Centre-Val de Loire.

POINT AVANCEMENT FIBRE *Info Val de Loire Fibre*

Le réseau téléphonique historique qui permettait d'accéder au téléphone fixe et/ou aux services ADSL (Internet et télévision) **sera définitivement interrompu sur nos communes d'ici fin 2030.**



- **Quelles conséquences pour vous ?**

Cet arrêt concerne tout le monde : particuliers et entreprises. Pour éviter de vous retrouver sans téléphone fixe et/ou sans Internet, il est essentiel de préparer la migration vers le réseau de fibre optique, qui sera le seul moyen de disposer de ces services après cette date.

- **Que faire pour anticiper ?**

Dès maintenant, contactez votre opérateur de téléphonie (ou l'un des 7 autres opérateurs présents sur la commune) pour qu'il vous accompagne dans la démarche de bascule vers le réseau fibre optique.

Votre opérateur, principal interlocuteur, se chargera du raccordement de votre domicile au réseau fibre. Si vous rencontrez des difficultés pour effectuer ce changement, n'hésitez pas à demander l'aide de vos proches.

- **Comment vérifier votre éligibilité ?**

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, obtenir plus d'informations et découvrir les 8 opérateurs présents sur notre commune, adressez-vous à votre opérateur ou consultez le site Val de Loire Fibre à l'adresse suivante : www.valde Loire fibre.fr

- **Pourquoi agir dès maintenant ?**

Ne tardez pas ! Si des problèmes techniques sont détectés lors de votre rendez-vous de raccordement (ce qui arrive dans environ 10 % des cas), leur résolution peut prendre du temps, notamment si des travaux complémentaires sont à réaliser dans le domaine public ou privé.

- **Qu'en est-il des tarifs ?**

Les abonnements fibre offrent des services équivalents à l'ADSL avec des performances nettement supérieures, et les prix sont comparables. Nous vous invitons à comparer les offres des 8 opérateurs disponibles. Si vous n'avez besoin que d'une ligne de téléphonie fixe, des offres similaires aux tarifs actuels sont également proposés.



Vous avez besoin d'être transporté ?

Des dispositifs existent



Trajet depuis votre domicile vers Vendôme

- Vers et/ou depuis Vendôme, hôpital et Mail Maréchal Leclerc,
- Tous les vendredis matins,
- Tarif : 3.20€ / 6.40€ l'aller-retour (paiement sur place en espèce).

Trajet depuis votre domicile vers Mondoubleau



- Vers et/ou depuis Mondoubleau, place Saint-Denis et la gare des Collines,
- Tous les lundis matins et jeudis après-midis,
- Tarif : 3.20€ / 6.40€ l'aller-retour (paiement sur place en espèce).

Pour réserver un transport :

> Appeler le 0 806 70 33 33 (service gratuit + prix d'un appel), au plus tard la veille du déplacement et avant 17h.

Transport vers un service médical

- Il permet l'accès aux soins via le recours à un taxi,
- Gratuit,
- Soumis au revenu fiscal.

Pour réserver un transport :

> Se munir de son avis d'imposition,
> Appeler France Service au 02 54 80 85 80.



Transport de la vie quotidienne

- Uniquement pour les personnes affiliées à l'AGIRC ARRCO,
- A partir de 75 ans,
- Gratuit (voir conditions),
- Accompagnement sur le temps de la sortie au besoin.

Pour réserver un transport :

> Appeler le 0 971 090 971 (service gratuit + prix d'un appel), muni de son numéro de sécurité sociale,
> Réserver au minimum 48h à l'avance.



Brigade Mobile

La Brigade Territoriale Mobile de Thoré-la-Rochette est en place depuis le 1er septembre 2024. C'est une unité composée à l'heure actuelle de cinq personnels (six à l'avenir), compétente sur les 118 communes de la Compagnie de Gendarmerie de Vendôme, ce qui comprend le secteur territorial des brigades de Pezou, Droué, Mondoubleau, Montoire, Savigny-sur-Braye, Saint-Amand-Longpré, Marchenoir, Beauce-la-Romaine et Selommes.

L'Adjudante-Cheffe Brailly explique : « Nous avons vocation à être au cœur de vos territoires en venant au contact de la population, des élus, des commerçants, des chefs d'entreprises, des agriculteurs, des responsables d'association, notamment par des patrouilles pédestres.

A ce titre, nous venons dans les mairies que nous avons déjà contactées, prendre ponctuellement des permanences où vous pouvez venir vous renseigner, exposer une problématique, déposer une main courante ou une plainte, ou tout simplement nous rencontrer.

Courant 2025, nous serons équipés d'un Gendtruck. Il s'agit d'un véhicule aménagé pour vous recevoir et prendre nos permanences directement sur la place de vos villages.

Nous communiquons déjà nos permanences en mairie et continuerons à le faire quand nous en serons dotés, via l'application nationale "Ma Sécurité", en plus de la communication faite par vos mairies.

Nous avons également des missions de prévention, que nous menons dans les écoles et collèges de vos secteurs, mais aussi dans vos communes par le biais de réunions publiques sur des thèmes tels que les escroqueries, le démarchage téléphonique, le porte à porte et la lutte contre les cambriolages.

La Brigade Territoriale Mobile de Thoré-la-Rochette prône le "aller vers" la population, la communication et le bien vivre ensemble dans notre ruralité.



de gauche à droite : la Gendarme Léa MONNET, le Gendarme Justin COURTAT, l'Adjudant Sébastien LEGATELOIS, l'Adjudante-Cheffe Céline BRAILLY et l'Elève-Gendarme Jehan LE GUENNEC

Quelques conseils :

Lorsque vous recevez un mail, un SMS, un appel, soyez toujours vigilant,

- ↳ Assurez-vous de l'identité réelle de celui qui en est à l'origine.
- ↳ Ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires, vos pièces d'identité, ni d'information personnelle quelle qu'elle soit.
- ↳ Verrouillez votre maison, que vous soyez à l'intérieur, dans votre jardin, partis pour quelques minutes ou en vacances.
- ↳ Signalez à vos voisins de confiance et à la gendarmerie proche de chez vous, vos dates de vacances via le dispositif "Tranquillité vacances" qui permettra aux gendarmes de surveiller votre habitation.
- ↳ Ne gardez pas d'espèce chez vous, et cachez vos bijoux précieux si vous en avez, soyez inventifs !

En cas d'urgence, si vous avez besoin de contacter la police ou la gendarmerie, **composez le 17, le 18 pour les pompiers et le 15 pour le SAMU**. Depuis le 1^{er} octobre 2024, **les appels émis par les centres d'opérations de la gendarmerie, de la police, des pompiers et du SAMU, s'identifient sur votre téléphone comme le 0800 112 112**. Il ne s'agit pas d'un appel malveillant ou commercial, mais celui d'un service d'urgence. Vous pourrez y répondre en toute confiance et sans aucun coût pour vous. Pour les autres demandes, le site et l'application "Ma Sécurité" vous accompagnent au quotidien dans vos démarches en ligne.

A la Gare : Espace de vie sociale

Que faire contre l'isolement ?

Créer du lien est une expression dans l'air du temps. La population âgée de la Communauté de Communes des Collines du Perche devient de plus en plus importante et l'isolement de nos aînés reste un problème majeur auquel il est nécessaire de trouver des solutions, une personne âgée isolée est une personne en souffrance. La communauté de communes du Perche œuvre dans ce sens, des activités sont proposées notamment comme celles de l'Amicale du Bel Age de Mondoubleau (voir liste des associations de la commune), cependant ces dernières ne sont peut-être pas accessibles à tous faute de mobilité ou autres difficultés.

L'espace de vie sociale représentée par sa directrice MÉRIL JACQUETTE, l'association des Petits Frères des pauvres représentée par Sonay Toprak coordinatrice de développement social, l'APHP (Association des Handicapés du Perche) et sans doute d'autres acteurs souhaitent offrir aux habitants des occasions de rencontre et de convivialité.

Le 12 décembre, Sonay Toprak et MÉRIL JACQUETTE ont présenté leur structure aux participants du goûter des seniors offert par la mairie de Mondoubleau et recueilli les souhaits des aînés. L'idée était d'identifier leurs aspirations et difficultés afin de réfléchir à des projets adaptés à ces derniers.

Une première action se déroulera **le mardi 4 mars, au Cinémobile à Mondoubleau** autour d'un film « Un petit miracle » de Sophie Boudre. Cette projection sera suivie d'un échange et d'un goûter sous la halle de la mairie, auxquels vous êtes tous conviés (sans nécessité de réservation). Nous espérons vous voir nombreux car ces actions ne pourront être possible sans mobilisation citoyenne.



Mardi 4 mars à 15h45



Au cinémobile à Mondoubleau, place du marché

Séance "Ciné papote" suivie d'un débat sur l'isolement des personnes âgées autour d'un goûter convivial

Histoire tirée de faits réels sur la colabitation entre pensionnaires d'un EPHAD et de jeunes enfants. Pour les enfants comme pour les pensionnaires, la colabitation ne sera pas de tout repos, mais va les transformer à jamais.

L'association des Petits Frères des Pauvres en partenariat avec Malakoff Humanis et la Communauté de Communes des Collines du Perche souhaite mettre en place des moments de convivialité en direction des personnes de plus de 50 ans dans vos communes. Si vous souhaitez être informé de ces moments de partage, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter au **07 56 30 55 84**

Rappel : en cas de jours fériés, les collectes sont reportées au lendemain.

SYVALORM



Afin de permettre un retour à la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) dans la commune de Mondoubleau en 2027, la Communauté de

Communes des Collines du Perche a recruté Maëlys Marsouin pour effectuer les rapprochements de fichiers DGFIP et fichiers habitants. Pour rappel, la Communauté de Communes des collines du Perche a été amenée, pour des raisons administratives d'harmonisation de fonctionnement des modes de

paiement concernant les ordures ménagères, à faire passer toute la communauté de commune à la TEOMI en 2025. Une harmonisation est prévue en 2027, pour que cette fois ci, toute la communauté de communes bénéficie de la TEOMI.

Rappelons que la TEOMI permet de valoriser les bons trieurs et d'encourager les usagers à réduire leurs ordures ménagères avec une facturation qui prend en compte les gestes de tri et la réduction de production de déchets de chaque foyer.

Souvenirs

Rétrospective du 2^{ème} semestre 2024



30 août, le foyer de l'APHP (Association des Personnes Handicapées du Perche) a accueilli le Ciné Plein Air de L'Echalier



6 septembre, Concert à la médiathèque. Kent et Alice Animal



Fête de la Saint-Denis :
rencontre entre les élus et les éleveurs

13 octobre,
Fête de la Saint-Denis



4 octobre, Amies voix à la médiathèque

Fête de la
Saint-Denis :
L'Egrenne
faisait sa
présentation
sur la place
du Marché



La fanfare de la
Ville aux Clercs
a animé cette
journée
et les pompiers
ont procédé
à quelques
démonstrations
devant un public
intéressé.



Souvenirs



30 novembre,
2 animations « nature »,
- à gauche par Perche
Nature : au jardin du
Courtil, la cabane a été
« coiffée » pour les fêtes
de fin d'année.
- à droite par la Maison
Botanique avec
Dominique Mansion
qui a entraîné le groupe
dans une balade
à la découverte
des « Trognons de
Mondoubleau »
et des haies plessées.



7 décembre, Sainte Barbe des Pompiers
avec la fanfare de Souday



En décembre, un concert de berceuses, a capella, spécialement conçu pour les tout-petits, a été programmé par L'Echalier dans les écoles maternelles et la crèche des Collines du Perche. Partout, les quatre artistes du Chœur Mikrokosmos ont captivé et enchanté le jeune public.



Nouvelle recrue au
centre de secours de
Mondoubleau-
Cormenon :
Emilien Tremblin,
infirmier sapeur
pompier. Bienvenu



7 décembre,
repas de Noël
de l'association
AEP
Saint-Louis de
Gonzague

Les promus : Thomas Carré à gauche et David Letourneux à droite. Au centre : Anthony Simon, médaillé. Félicitations.

Santé

Don du sang

Dates des collectes en 2025

Mardi 14 janvier
Mardi 25 mars
Mercredi 4 juin
Mercredi 13 août
Mardi 4 novembre



Contact :

Claude Boulay ☎ : 06 22 56 26 86
cboulay.dsang41@gmail.com

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.
Les collectes ont lieu de 15 h à 19 h à la salle polyvalente de Cormenon.
Pour pouvoir choisir votre créneau horaire sur le site :
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Pour en savoir plus :
<https://dondesang.efs.sante.fr/>
<https://ffdsb.org/>
www.dondusang41.fr

Dépistage des cancers

Deux Journées de Prévention et de Dépistage des Cancers ont été organisées à la Maison médicale de Mondoubleau.

28

L'une en 2023, récompensée par le prix de la prévention en milieu rural, remis lors du Congrès des maires mercredi 23 novembre 2024, a été le fruit d'une collaboration entre la CCCP, le CRCDC Centre-Val de Loire et la MSA Berry Touraine.

La seconde en octobre 2024, a permis de consolider et d'élargir les partenariats avec le soutien renforcé de la Ligue contre le cancer, de la CPTS du Vendômois et du CLS du pays Vendômois. Leur appui a été essentiel pour atteindre nos objectifs et enrichir les offres proposées aux participants.

Les participants, préalablement sensibilisés lors d'actions de terrain menées sur les collectes alimentaires ou au sein de l'ESAT, ont pu bénéficier d'ateliers et de rendez-vous de prévention animés par des professionnels de santé sur l'alimentation et la lutte contre la sédentarité. Des consultations spécifiques ont également été organisées, comprenant des frottis de dépistage réalisés par une sage-femme, la remise de kits de dépistage du cancer colorectal par la pharmacienne de la

commune, ainsi que l'organisation des rendez-vous de mammographies en partenariat avec un centre de radiologie, avec un service de transport gratuit pour les femmes nécessitant un accompagnement.

Plus de 178 rendez-vous pour 81 participants.

L'édition 2024 a introduit de nouvelles initiatives pour répondre aux besoins en matière de prévention, telles que les consultations cardio-vasculaires avec une infirmière en pratique avancée (IPA) et à la visite du Côlon Tour pour renforcer la sensibilisation au dépistage des cancers.

Grâce à la mobilisation des acteurs locaux, particulièrement de la directrice de l'espace de vie sociale,

Meril Jacquette, et de nos partenaires, la JPDC contribue à apporter une réponse aux besoins de prévention en santé de notre territoire rural. Les retours très positifs et la participation en témoignent. Nous adressons nos remerciements à tous les acteurs et participants, et nous espérons que cette action puisse être reproduite.



Remise du trophée de la prévention en milieu rural lors du Congrès des Maires



Soucieux du bien être de chacun et forts d'une expérience de plus de 75 ans, à l'ADMR nous mettons à la disposition de toute personne dans le besoin, nos compétences et nous nous efforçons d'apporter au mieux soins, confort et réconfort.

Dès la naissance, L'ADMR peut prendre soin de vos enfants :

- * Service d'aide à domicile aux familles
- * Soutien à la parentalité
- * Accueil de loisirs et périscolaires



L'ADMR accompagne les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants en mettant en place le service le plus adapté tout en respectant le projet de vie de chacun.

4 pôles d'activité

Des solutions adaptées pour faciliter la vie de tout le monde :

- * Entretien du linge
- * Entretien du logement
- * Petit jardinage
- * Petit bricolage



L'ADMR s'engage à accompagner les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation :

- * Aide à domicile : du lever au coucher, pour la toilette et les courses
- Soins à domicile : soins d'hygiène et de confort

L'ADMR recrute !

jepostule@admr41.org

L'ADMR déploie des véhicules sous conditions pour les déplacements personnels et professionnels des aides à domicile et des véhicules de service pour les aides soignantes et TISF.

Choisissez une mission qui a du cœur et devenez *bénévole* !

La force de l'ADMR repose sur l'alliance entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole est ancré dans la vie locale. Il effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

CONTACTEZ NOUS Association Locale ADMR Perche Vendômois - 4, Place du Mail - 41 170 MONDOUBLEAU



Vie quotidienne
02 54 89 13 20
ms-mondoubleau@admr41.org

SSIAD
02 54 89 13 21
ssiad-mondoubleau@admr41.org

Association Perche Vendômois
Portage de repas
02 54 89 13 25
asso-mondoubleau@admr41.org





présenceverte

Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile :

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, **Activ'zen** s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle. Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clefs sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être sécurisé à domicile et lors de vos déplacements :

Activ' mobil s'adresse à toute personne souhaitant se sentir rassurée à domicile mais également à l'extérieur. Soit par appui, soit automatiquement en cas de chute lourde, vous serez géolocalisé et secouru.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental dans le cadre de l'APA. Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont également possibles.

PRESENCE VERTE TOURAINE

+ de 35 ans d'expérience

+ de 6100 abonnés

Une présence humaine de proximité

Un suivi technique et administratif

Un service disponible 24h/24 et 7j/7

Un conseil social

Des dispositifs avec option détection de chute



géolocalisation

N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
19 avenue de Vendôme, 41000 Blois - 02.54.44.87.26
Email : pv41@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

Numéros précieux

- Cyberharcèlement : **3018**
- Harcèlement scolaire : **3020**
- Enfant en danger : **119**
- Femmes victimes de violences : **3919**
- Enfants et adolescents : **119**
- **114** par sms, également pour personnes sourdes ou malentendantes. Les victimes peuvent aussi se signaler discrètement auprès des pharmacies.
- « J'arrête d'être violent » : **08 019 019 11**
- Urgences : **15**
- Gendarmerie : **17**

Urbanisme

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Déchetterie

Horaires d'ouverture des déchetteries :

<https://www.syvalorm.fr/carte-dechetterie/>

Dates de collecte :

<https://www.syvalorm.fr/carte-om/>

Objets encombrants

La commune de Mondoubleau propose à ses habitants une collecte des objets encombrants (objets lourds, gros volume... ne pouvant être transportés dans un véhicule léger).

La collecte a lieu le 2^{ème} mercredi du dernier mois de chaque trimestre, soit les **12 mars** et **11 juin 2025**.



Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire auprès du secrétariat de mairie ☎ 02 54 80 90 73 et déposer les objets concernés devant leur maison le matin de la collecte, avant 8h.

Recensement militaire

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses **16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant**. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un certificat d'exemption est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat...). Sur le site <https://presaje.sga.defense.gouv.fr/> il est possible de préparer sa JDC, de consulter ses informations, déposer des demandes, procéder à la mise à jour de son dossier et télécharger certains justificatifs de participation.

Séance du 9 juillet 2024

1 – Restauration de l'église

L'étude réalisée par Pereira Architectures (37) préconise une restauration en 3 phases. Coût estimatif de la 1^{ère} (restauration des toitures de la nef et de la chapelle sud) : 539 372,00€ HT. Engagement de la mission de maîtrise d'œuvre 67 314 € TTC pour commencer les travaux début 2025. Recherche de financements, dons, emprunt.

2 – Mise en valeur du donjon et de ses abords

Suite à une demande des habitants de la place et rue du Pâtis pour stationner, la commune a sollicité le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement pour la mise en valeur du parc de la Forteresse et des abords (place et rue du Pâtis, rue de la Geôle). Coût : 7 500 €. 50 % pris en charge par le CAUE, reste à payer : 3 750 €.

3 – Collecte Maison du Gouverneur

La Maison du Gouverneur, acquise par la Commune en 2020, inscrite au patrimoine, nécessite des travaux de restauration évalués à 380.924 € par L'Atelier 27 – Architectes du Patrimoine. Proposition de convention entre la Fondation du Patrimoine et la Commune pour une collecte publique afin de financer ces travaux.

Séance du 10 septembre 2024

1 – France Ruralités Revitalisation (FRR)

Zones de Revitalisation Rurale devient France Ruralités Revitalisation au 1^{er} juillet 2024. Réforme du zonage. Le dispositif vise les petites et moyennes entreprises exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale ou libérale employant moins de onze salariés. La commune décide d'exonérer de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties les entreprises concernées pour cinq ans ainsi que les logements acquis et améliorés avec l'aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat par des personnes physiques, en vue de leur location.

2 – Dotation Départementale de Solidarité Rurale

Demande de subvention (DDSR) pour l'aménagement du cimetière (végétalisation, fourniture et pose d'une stèle du souvenir dans l'espace cinéraire et bancs). Total estimatif des dépenses : 15 150 € HT.

3 – Acquisition d'un terrain rue Montaigne

M. et Mme Claude Chaillou proposent à la Commune d'acquérir un terrain de 1660 m² situé rue Montaigne, non viabilisé mais en zone constructible. Coût : 24 900 € TTC.

4 – Tarifs location de salles

Etablissement d'une grille tarifaire de location de salles communales pour les réunions et les formations organisées par le Tiers-Lieu de Compétences l'Egrenne.

5 – Convention de servitude avec Enedis

Vu les travaux d'aménagement de lignes électriques pour raccorder la Sarl Gib Perche à Chauvigny-du-Perche,

4 – Personnel communal

RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : rectification du montant du plafond du complément indemnitaire des rédacteurs territoriaux.

5 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 15 allée Ronsard, 14 rue Gheerbrant, 4 impasse Jonquet, 4 rue du Prazé.
- ✗ Location d'un photocopieur pour la Mairie.
- ✗ Occupation d'un logement 22 rue St-Pierre en juillet.

Affaires diverses

- ✗ St-Denis : le dimanche organisé par la Commune.
- ✗ Choix de la parcelle du verger : espace Thiercelin. Les plantations seront réalisées avec les élèves du lycée agricole de Montoire et du collègue A. Karr.
- ✗ Journées du Patrimoine.

Questions diverses

- ✗ Budget participatif : les conseillers municipaux du comité de pilotage demandent des informations.
- ✗ Bilan Festillésime.

Mondoubleau est concerné par l'implantation de lignes souterraines à la Rousselière, à la Petite Borde et au Coteau. Signature d'une convention de servitude avec Enedis.

6 – Communication

- ✗ Livre d'Alain Quillou sur l'histoire de Mondoubleau.
- ✗ Document réalisé avec les Petites Cités de Caractère.
- ✗ Réflexion sur la création d'un logo de la commune.
- ✗ Rédaction de la feuille d'automne.

7 – Création d'emploi

Fin du contrat avec la société de nettoyage pour l'entretien des locaux de la Maison Consigny et de la Mairie. Vu les montants très élevés des devis réalisés par 3 entreprises, recrutement d'un agent sur le grade d'adjoint technique territorial, 15/35^{ème} pour 3 mois (renouvelable jusqu'à 12 mois). Il est nécessaire d'acquérir une autolaveuse.

8 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✗ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 5 avenue de la Gare/route de Saint-Agil, 2 rue A. Karr et 17 avenue L. Chaumel.
- ✗ Logiciels secrétariat Mairie avec Mairistem by JVS

Affaires diverses

- ✗ Restauration de l'église : recherche de financements
- ✗ Ancien Proxi : diagnostics réalisés
- ✗ Journées du Patrimoine, foire de St-Denis
- ✗ Choix du prestataire pour la remise en état des abords de la Tour : Axe & Jardins

Séance du 4 novembre 2024

1 – Eclairage public

Depuis 2023, 44 points lumineux ont été remplacés en Led sur le secteur de la Gare. Demande de subvention auprès de la Région Centre Val de Loire dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) du Pays Vendômois pour remplacer 83 points rue du Champ de Foire, rue Prillieux, rue Courtin et place du Marché. Total des dépenses 44 164 € TTC. Subvention du Fonds Vert accordée : 5 520 €, participation du SIDELC 14 164 €.

2 – Révision des compétences statutaires de la CCCP pour l'accueil petite enfance

Modification/précision des statuts de la Communauté de Communes des Collines du Perche afin d'éviter que la compétence d'accueil de la petite enfance, formant aujourd'hui un bloc cohérent ne se trouve répartie entre les communes et la CCCP.

3 – Finances – Admission en non-valeur

Le comptable public n'ayant pu procéder au recouvrement de certaines recettes, admission en non-valeur : 388 €.

4 – Amortissement des immobilisations

L'amortissement est une technique comptable qui permet chaque année de constater forfaitairement la dépréciation d'un bien et de dégager des ressources destinées à le renouveler. L'obligation d'amortir pour les collectivités concerne les subventions versées – 15 ans.

5 – Finances – Décision modificative

Ajustement de certains crédits, régularisation des cautions antérieures à 2006 non restituées aux locataires qui avaient

versé des dépôts de garantie et réajustements des crédits pour les comptes d'amortissements (subvention versée à l'UNAF pour l'adhésion au programme « Abeille, sentinelle de l'environnement » et subventions versées au SIDELC pour les travaux d'effacement des réseaux rue Gheerbrant).

6 – Acquisition d'un terrain rue Montaigne

La surface du terrain étant de 1665 m² et non 1660 m², le montant de l'acquisition est porté à 24 975 € (15 € le m²).

7 – Compte-rendu des décisions du Maire

- ✘ Occupation du logement 22 rue St-Pierre
- ✘ Refus du droit de préemption urbain pour les biens sis 3 los de la Minauderie, 7-9 rue Gheerbrant, 6 avenue Louis Chaumel, 49 rue Leroy, 15 rue Lamartine et 15 avenue de la Gare.
- ✘ Rénovation de l'éclairage public
- ✘ Renouvellement/attribution concessions cimetière
- ✘ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un ancien bâtiment commercial en tiers-lieu de compétences avec Constellations Studio : 95 040€ TTC.

Affaires diverses

- ✘ Point d'avancement sur le TLC.
- ✘ Projet de verger.
- ✘ Travaux église.

Droit d'expression

Expression des élus d'opposition, conformément à l'Art L. 2121-27-1. de la loi du n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République : "Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale."

Liste « une ville, une ambition, des projets »

Une gestion municipale alarmante : mobilisons-nous pour l'intérêt général

Les dérives actuelles de la municipalité appellent une réaction collective des conseillers municipaux :

↳ Dialogue rompu et manque de transparence

Le maire ignore les propositions du conseil municipal, annule des réunions sans explication, et des procès-verbaux incomplets dénaturent les débats. Des commissions « fantômes » laissent place à des décisions prises en amont, au mépris des principes de transparence et du règlement intérieur. Malgré nos alertes répétées, RIEN n'a changé.

↳ Un tiers-lieu mal pensé, un gouffre financier annoncé

Sans plans sérieux ni devis validés, le projet de tiers-lieu avance à marche forcée. Ce choix précipité cache un déficit chronique qui pourrait durablement fragiliser les finances

communales. Depuis 2 ans, aucune solution crédible n'a été apportée. Avec l'alourdissement attendu des contraintes budgétaires, notre priorité doit aller à une gestion rigoureuse et respectueuse des impôts des Mondoublotiers.

↳ Une affaire éthique troublante

Le don gracieux de biens communaux à une connaissance personnelle du maire a conduit un tiers des élus à alerter le sous-préfet. Nous demandons que la commune obtienne une indemnisation équitable pour ce bien.

Face à ces dérives, nous refuserons d'adopter un budget 2025 irresponsable qui hypothéquerait l'avenir de la commune. Les Mondoublotiers méritent une gestion honnête, démocratique et transparente. Nous continuerons à défendre vos intérêts pour bâtir un avenir à la hauteur de vos attentes.

Charles Richardin, Soizic Poulet-Mathis, Jean-Christophe Hullin

NAISSANCE

1^{er} octobre : **Lou ROULEAU**

Au total, la commune compte 11 naissances en 2024 ; certaines familles ne souhaitent pas de parution dans le bulletin municipal.

MARIAGE

25 octobre : **Patricia DE GOUBERVILLE & Jean-Christophe HULLIN**

DECES

19 juin : **Denise MENARD** veuve **BOULAY**, 88 ans
26 juin : **Pierre BESNARD**, 85 ans
9 juillet : **Raymonde BESSE** veuve **BRETTE**, 93 ans
10 juillet : **Jean KIRCHNER**, 90 ans
13 juillet : **Elisabeth VOISIN** veuve **FOURMY**, 95 ans
16 juillet : **Jean PELLETIER**, 93 ans
30 juillet : **Bernard ROCHET-CAPELLAN**, 93 ans
30 juillet : **Michel GARDES**, 78 ans
16 août : **Thérèse BESSE** veuve **COURTEMANCHE**, 85 ans
9 septembre : **André BEAUCHAMP**, 96 ans
13 septembre : **Andrée VANBELLE** veuve **JUNCK**, 91 ans
13 septembre : **Henri VILAIN**, 102 ans
29 septembre : **Eric MEAN**, 54 ans
25 octobre : **Michèle HURET** épouse **GERMOND**, 89 ans
8 novembre : **Jannette MOREAU**, 93 ans
21 novembre : **Edith MARVILLE** veuve **FOULON**, 96 ans
30 novembre : **Christian HEURTAULT**, 63 ans

Calendrier des manifestations

1^{er} semestre 2025



Janvier

Jeu 9	3 allée de la Gare	9h-12h	Atelier prévention routière 60 ans et +	France Services
Jeu 9	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Ven 10	Halle de la Mairie	19h	Vœux du Maire	Commune de Mondoubleau
18-19	Halle des Sports		Tournoi de futsal	ASSMC et APE Grenne d'Api
Jeu 23	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 26	Salle de l'Etoile	14h30	Chansons par Pierre Lubineau	AEP Saint-Louis de Gonzague
Mar 28	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC

Février

Vacances scolaires du 8 au 24 février

Dim 9	Place du Marché	journée	Brocante	DG72
Jeu 13	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Lun 17	Halle de la Mairie		Information stop arnaque	France Services
Jeu 27	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age

Mars

Sam 1 ^{er}	Place du Marché		Carnaval des écoles	APE Grenne d'Api
Sam 1 ^{er}	Salle de l'Etoile	20h30	Théâtre par la troupe de Naveil	AEP Saint-Louis de Gonzague
Mar 4	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 13	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Jeu 20	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Sam 29	Médiathèque		Salon des Bonimenteurs	Médiathèque

Avril

Vacances scolaires du 5 au 22 avril

Mar 8	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 10	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Dim 13	RDV à la Gare	15 h	Dimanche de caractère	Commune de Mondoubleau

Mai

Mar 6	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 15	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Sam 17	Foyer des Grands Jardins		Marché de l'APHP	Asso pour Handicapés du P.
Jeu 22	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age



Juin

Mar 10	Place du Marché		Cinémobile	CICLIC - ARCC
Jeu 12	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age
Jeu 26	Maison Consigny	14h	Goûter	Amicale du Bel Age